

Titre Professionnel GUIDE ACCOMPAGNATEUR TOURISTIQUE



OBJECTIFS-EMPLOIS VISÉS

OBJECTIFS

- Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Guide Accompagnateur Touristique et valider le Titre Professionnel de niveau IV (équivalent à un Bac)

EMPLOIS VISÉS

- Guide accompagnateur touristique
- Animateur de territoire / en espace rural
- Animateur tourisme et patrimoine
- Chargé de promotion touristique

ORGANISATION

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Dates : du 28/10/2019 au 04/03/2020

Fermeture du centre du 25/12/2019 au 01/01/2020 inclus

Durée : 11 semaines dont 6 semaines en entreprise

Rythme : 35 heures par semaine 9h/12h30 – 13h30/17h

Lieu de la formation : 11 rue du 19 Mars 1962 41000 Blois

Dates de réunion d'information collective :

- Le 10/09/2019 à 9h30 à l'AFEC Blois
- Le 26/09/2019 à 9h30 à l'AFEC Blois

PUBLIC VISÉ – PRE-REQUIS

- Tout public
- Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture, calculs, et bureautique
- Etre titulaire d'une certification de niveau V
- Une expérience dans le tourisme est fortement appréciée
- Supporter la station debout, avoir une bonne résistance physique
- Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise

Tests de connaissances et entretien de motivation.

NOS ATOUTS :

- Une aide à la recherche d'entreprise
- Un suivi régulier lors des stages
- Des formateurs issus du monde professionnel

PROGRAMME

CCP 1 - Établir une prestation de visite touristique

- Concevoir une offre de visites guidées animées pour différents publics.
- Concevoir des contenus et des supports pour des visites touristiques
- Promouvoir des visites auprès de différents publics

CCP 2 - Accompagner et guider des visiteurs touristiques

- Accompagner des visiteurs lors d'une visite ou d'un circuit touristique
- Animer une visite guidée sur un site naturel, patrimonial et touristique

Anglais professionnel

Accompagnement et **préparation** à la **certification**

Sensibilisation aux principes de **développement durable**

Module de **Techniques de Recherche d'Emploi**

FINANCEMENT

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen »

Possibilité d'intégrer des salariés en poste qui souhaitent se professionnaliser sur des modules de formation (plan de formation, CPF, etc..)

Possibilité d'intégrer des demandeurs d'emploi via une AFPR ou une POE.

Le Financement de la formation est soumis au respect de certaines conditions ainsi qu'à un accord préalable du ou des financeurs – Nous consulter.